

## Section I : AVIS D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°DNCMP/277/F/2023-2024 POUR LA FOURNITURE DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES HOSPITALIER ET D'OFFICINE ET DU PETIT MATERIEL MEDICAL

Date de Publication : 3./4./2023

Date d'ouverture des offres : 20./4./2023

### 1. Objet.

Le Centre Hospitalo-Universitaire de Kamenge (CHUK) lance un Avis d'Appel d'Offres Ouvert National (A.A.O.N) pour la fourniture de produits pharmaceutiques à usage hospitalier et d'officine et du petit matériel médical.

### 2. Financement.

Le marché est financé par les fonds propres du CHUK, exercice 2023-2024.

### 3. Mode de passation du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National (A.O.O.N) tel que défini à l'article 62 du Code des Marchés Publics du Burundi. Le présent marché est à bordereau des prix unitaires.

### 4. Conditions de participation

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

### 5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 07heure 30min à 15heures 30min, heure locale à l'adresse ci-après : au secrétariat de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire de Kamenge, sis au Boulevard **MWEZI GISABO** ; Tél.22 23 60 60/ 22 23 60 64/ 22 23 20 92 BUJUMBURA-BURUNDI, B.P : 2210 BUJUMBURA.

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès du Secrétariat de la Direction du CHUK moyennant paiement de **100. 000FBU** (cent mille francs burundais), dont la moitié est à verser sur compte de transit des recettes non fiscales n° CC10003 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et l'autre moitié sera versée sur le Compte n° CC10296 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom du CHUK.

L'achat du dossier d'appel d'offres est obligatoire pour tout soumissionnaire faisant une offre. Ce montant est non remboursable.

## 6. Qualification des candidats

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

## 7. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme la moins disante.

## 8. Lieu, date et heure limite de dépôt et d'ouverture des offres.

Les offres sous pli fermé parviendront au secrétariat de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire de Kamenge, sis au Boulevard **MWEZI GISABO** ; Tél.22 23 60 60/ 22 23 60 64/ 22 23 20 92 BUJUMBURA-BURUNDI, B.P : 2210 BUJUMBURA, au plus tard le **30/11/2023** à 10 heures locales. Elles porteront obligatoirement la mention : Offre pour la fourniture de produits pharmaceutiques à usage hospitalier (A) et produits pharmaceutiques d'officine (B) et du petit matériel médical (C) relatif au marché N° DNCMP/.../F/2023-2024, **à n'ouvrir qu'en séance publique du 30/11/... à 10Heures 30min.**

Les offres seront ouvertes le **30/11/2023** à 10 heures 30minutes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent.

Conformément à l'article 22 alinéa 9, un cadre requis par l'autorité contractante auprès de la DNCMP, peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de ladite séance et donne copie à l'autorité contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

## 9. Délais de validité des offres.

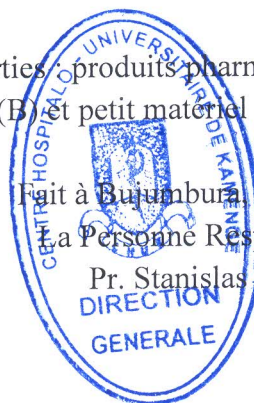
Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 jour calendaire à compter de la date limite de dépôt des offres.

## 10. Garantie de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire ou de microfinance, opérant comme une institution bancaire, d'un montant de trois millions de francs bu (3 000 000Fbu) par partie

## 11. Allotissement

Le présent marché est constitué de trois parties : produits pharmaceutiques à usage hospitalier (A) et produits pharmaceutiques d'officine (B) et petit matériel médical (C)



Fait à Bujumbura, le **30/11/2023**

La Personne Responsable des Marchés Publics.

Pr. Stanislas HARAKANDI.